

GÉRONTECHNOLOGIE (SANTÉ ET AUTONOMIE)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Joël Belmin
- Pr François Piette

Thématique : Santé au travail

Public et prérequis

Tout médecin généraliste ou spécialiste, salarié ou libéral, titulaire du Diplôme d'État de Doctorat en Médecine ou étudiant en médecine en cours ou ayant validé le 3^{ème} cycle de médecine générale.

Les titulaires d'un diplôme d'État d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute, de psychomotricien ou d'orthophoniste ayant au moins 2 ans d'activité en milieu gérontologique.

Les titulaires d'un diplôme d'ingénieur.

Les professionnels de la santé publique (directeur d'hôpital, personnel des DDASS, DRASS et ARS), du secteur médico-social (directeur d'EHPAD, responsable de soins à domicile, d'organisme employant des auxiliaires de vie), responsables « personnes âgées et handicapées » des municipalités et autres collectivités territoriales, personnel des CLIC et MAIA, la seule exigence étant qu'ils soient titulaires d'un baccalauréat.

Des inscriptions de candidats étrangers francophones sont possibles si leurs diplômes et cursus médicaux, paramédicaux, scientifiques ou administratifs sont jugés équivalents par le coordinateur.

Objectifs

Connaître, comprendre, pouvoir évaluer l'intérêt des nouvelles technologies au service du soin gérontologique, dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire et éthique.

Contenu

Les cours théoriques sont répartis en 6 modules :

Module 1 : Définitions Santé Publique, Éthique

Module 2 : Diagnostic, enregistrement et télésurveillances

Module 3 : Suppléance des handicaps

Module 4 A : Télémédecine

Module 4 B : Les étapes d'un dossier d'innovation

Module 5 : Actualités en Gérontechnologie

Module 6 : Thème à définir

Effectif : 30 max

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- Formation Initiale (FI) : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- Formation Continue Individuelle (FCI) : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- Formation Continue Employeur (FCE) : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **261.10 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **350 €**

- F.C Individuelle : **1.300 €**
- F.C Employeur : **1.300 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

L'enseignement se déroule sur une année universitaire.

L'enseignement théorique comporte 90 heures de cours.

Les sessions de cours théoriques sont au nombre de 6, chacune de 18 h, réparties sur 2 jours. Elles auront lieu à Paris (site Charles Foix et site Broca).

2 stages de 2 jours par étudiant dans les laboratoires ou entreprises entre janvier et mai de l'année universitaire.

1 session par an.

Calendrier

Octobre à janvier

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques

Secrétariat du Pr. J. Belmin

Mme Christine Breton

Hôpital Charles Foix – bibliothèque médicale, 7 av de la République

94200 Ivry Sur Seine

Tél : 01.49.59.44.04

Email : christine.breton@cfx.aphp.fr

- Administrative :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04D2)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél. : 01 44.27.45.76/82 ou 94

Email : scolmed3@upmc.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

www.fmpmc.upmc.fr (Formations, inscriptions)

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

UPMC – Formation Continue www.fc.upmc.fr (Code D305)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fmedecine@upmc.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Note égale ou supérieure à 10/20 à l'épreuve écrite

La validation des stages

La validation du mémoire

Validation : Diplôme d'université